

1-IDENTIFICATION		IDENTIFIANT UNIQUE :	INF-BI-2019-043
DIRECTION :	INFRASTRUCTURES		
SERVICE :	Biens immobiliers		
DATE :	14 juin 2019		
OBJET :	Acquisition du lot 5 604 229 du cadastre du Québec, rue Vincent-Chagnon, secteur Lévis et financement afférent		

2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)

L'immeuble sis au 25, rue Vincent-Chagnon à Lévis, connu et désigné comme étant le lot 5 604 229 du cadastre du Québec, a été jugé excédentaire aux besoins du propriétaire et est actuellement mis en vente. Cette propriété est limitrophe à trois propriétés appartenant à la Ville, soit les lots 6 126 156, 2 432 952 et 2 432 955 du cadastre du Québec, représentés en rouge à l'annexe 2.

L'acquisition du lot 5 604 229 du cadastre du Québec (représenté en jaune à l'annexe 2), permettrait un assemblage de terrain et offrirait à la Ville plusieurs possibilités quant à l'emplacement. Ce regroupement de terrains s'inscrit dans une planification globale et une vision long terme.

Voici le résumé des principales conditions de la transaction à intervenir :

- Acquisition par la Ville de l'immeuble sis au 25, rue Vincent-Chagnon à Lévis, connu et désigné comme étant le lot 5 604 229 du cadastre du Québec, avec la construction dessus érigée;
- Prix d'achat sera de 400 000 \$ plus taxes si applicables;
- Vente consentie sans aucune garantie légale, sur une base « tel quel » et entièrement « aux risques et périls de l'acheteur »;
- La Ville assumera les frais reliés à la transaction;
- Le vendeur laisse sur place quelques biens meubles. La Ville pourra en disposer à son gré et les accepte sur une base « tels quels » sans aucune garantie;
- Les parties s'engagent à signer l'acte de vente dans un délai de 30 jours ouvrables suivant l'obtention des autorisations prévues.

La Direction du Génie devra prévoir des sommes pour la démolition du bâtiment.

2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)

Compte tenu de l'opportunité pour la Ville de créer un assemblage avec l'acquisition de ce lot, il est proposé d'accepter l'acquisition du lot aux conditions énoncées.

3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)

- 1- Accepter de déposer la promesse bilatérale de vente et d'achat pour l'acquisition par la Ville du lot 5 604 229 du cadastre du Québec;
- 2- Refuser de déposer la promesse bilatérale de vente et d'achat pour l'acquisition par la Ville du lot 5 604 229 du cadastre du Québec.

4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Préparation et validation du contrat notarié (2 mois)

5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Séance du comité exécutif du 2 juillet 2019 et séance du conseil de la Ville du 8 juillet 2019 afin que la promesse puisse être signée et envoyée rapidement pour que le vendeur puisse l'accepter avant le 31 juillet 2019.

6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	Impacts 2021
Acquisition	400 000 \$			
Notaire	<u>1 500 \$</u>			
Sous-total	401 500 \$			
Taxes nettes	<u>20 024,81 \$</u>			
Total	421 524,81 \$			
Total arrondi	422 000 \$	422 000 \$		
Financement déjà autorisé par				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input checked="" type="checkbox"/>		Poste budgétaire :
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :		Poste budgétaire :
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :		Résolution CE-
Autre (spécifier)		Extra ctb :		Résolution CV-
Numéro de projet PTI :	BI-00010	Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Reçue ou <input type="checkbox"/> N/A	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)**MONTANT DES COÛTS ARRONDI :**

422 000 \$

INFORMATION PTI :

BI-00010 COMPENSATIONS REÇUE

PTI 2019-2020-2021 - Adopté le 17 décembre 2018

No_Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Prévision des financements en milliers de \$			
		2019	2020	2021	Financement par emprunt 2019	Financement Ville Autre 2019	Subvention 2019	Autres sources 2019
BI-00010	Acquisition d'un immeuble pour les besoins administratifs	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée

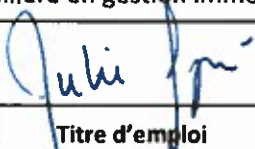


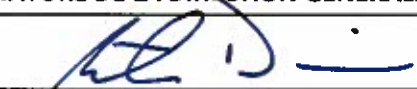
Montant à financer	Source de financement proposée
422 000 \$	RV-2017-16-61 (Omnibus 15 ans)

Commentaires :	L'autorisation de financer cette dépense par ce règlement doit être donnée par le comité exécutif. Montant disponible présentement à même ce règlement d'emprunt.
-----------------------	---

7-PERSONNES CONSULTÉES			
Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
Louise Corriveau, Conseillère en finances	Validation – Volet financement	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	18/06/2019
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
Explication :			

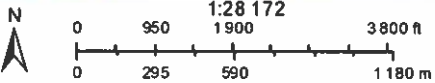
8-RECOMMANDATION (énoncé)
<p>Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser M. Jean Paquet, Directeur des Infrastructures, à signer la promesse bilatérale de vente et d'achat, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-043 relative à l'acquisition du lot 5 604 229 du cadastre du Québec, au prix de 400 000 \$ plus taxes applicables, sans la garantie légale et aux autres conditions prévues à cette promesse, et d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte notarié de vente à intervenir entre les parties et de décréter ce lot affecté à l'utilité publique.</p> <p>Il est recommandé au comité exécutif d'autoriser le financement de la dépense relative à l'acquisition du lot 5 604 229 au montant de 422 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.</p>

9-LISTE DES PIÈCES JOINTES
INF-BI-2019-043-ANNEXE 1 – Plan INF-BI-2019-043-ANNEXE 2 – Plan des lots INF-BI-2019-043-ANNEXE 3 – Promesse

10-APPROBATIONS/SIGNATURES		
Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Julie Gagné, É.A.	Conseillère en gestion immobilière	2019-06-19
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Simon Gauthier	Coordonnateur	
Signature :		
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Frédéric Bourque	Chef de service	19/06/2019
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Jean Paquet	Directeur	2019/06/19
Signature :		
SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE		DATE (jj/mm/aa)
		25-06-2019



10 juin 2019
10:30:00

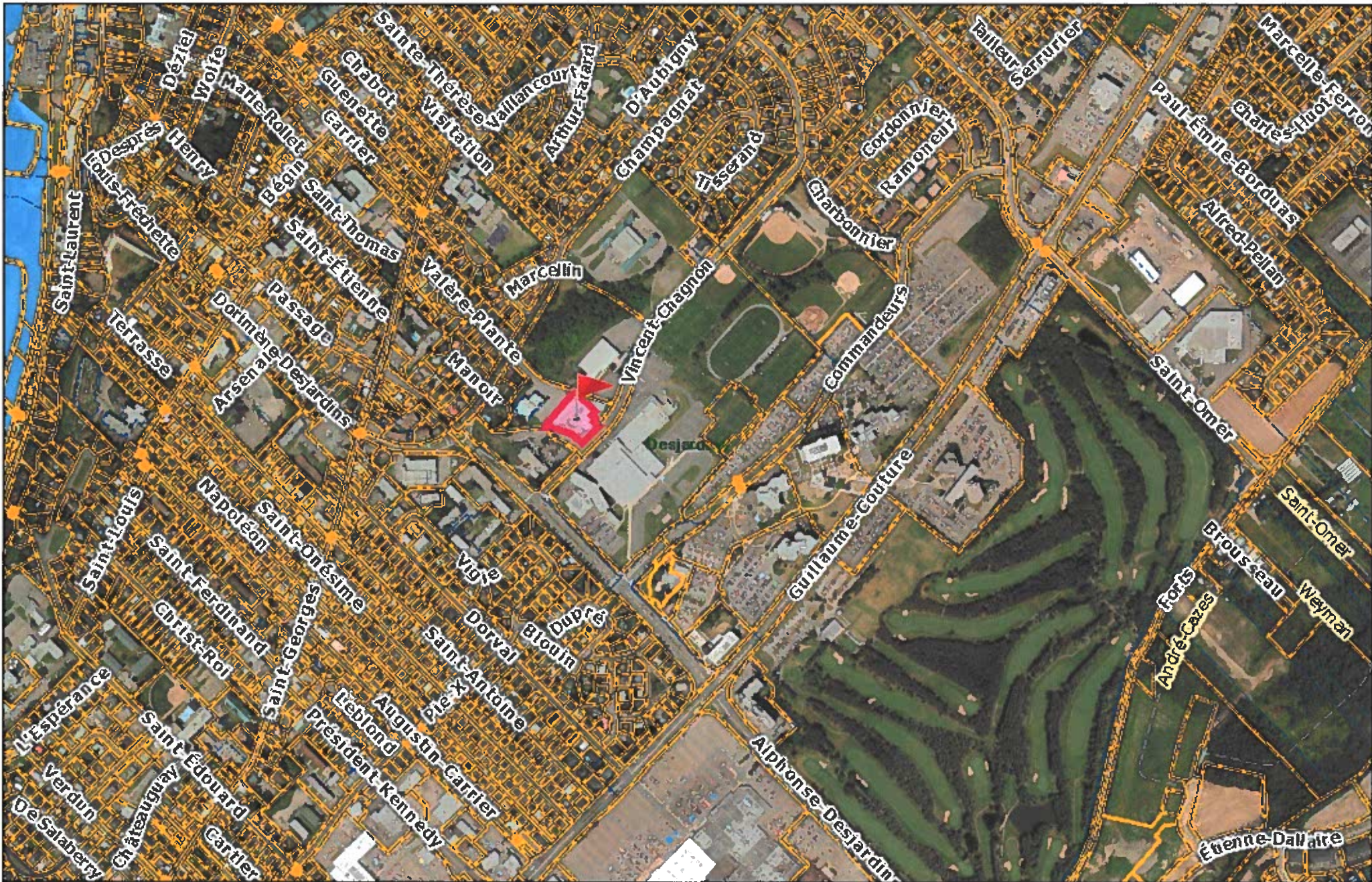


Lot 5 604 229
rue Vincent-Chagnon

note : Ce document n'a aucune valeur légale.

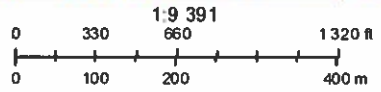
Légende
 Bail





10 juin 2019

10:39:54



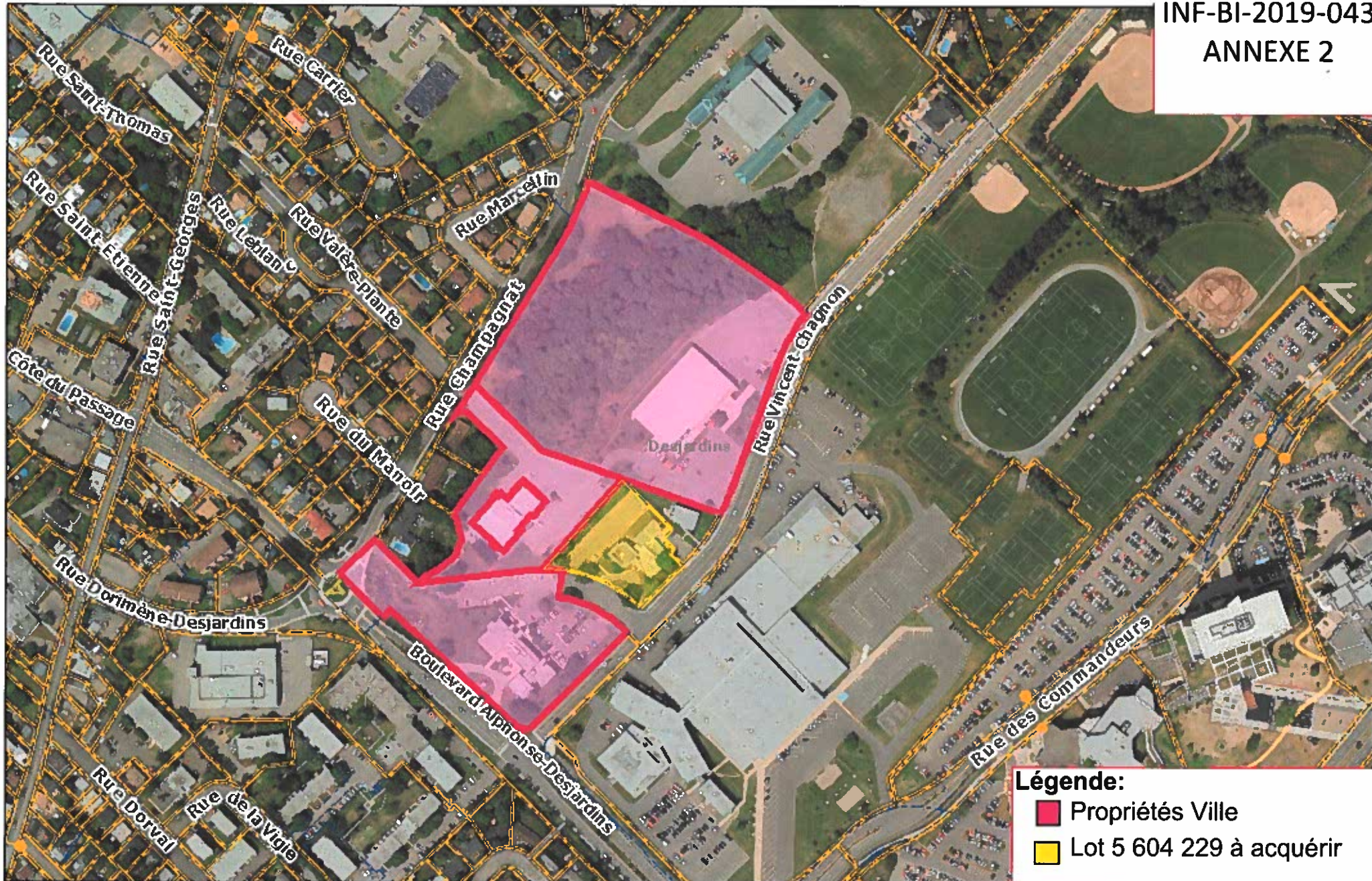
Lot 5 604 229
rue Vincent-Chagnon

note: Ce document n'a aucune valeur légale.

Légende

- Centre de rue projeté
- Crochet
- Lot
- Bail
- Lien Piétonnier
- Fleche matrice
- UniteEvaluation





Légende:

- Propriétés Ville
- Lot 5 604 229 à acquérir

10 juin 2019
10:37:16

N

1:3 756
270

0 135 540 ft
0 40 80 160 m

Lot 5 604 229
rue Vincent-Chagnon

note: Ce document n'a aucune valeur légale.



- Légende**
- Centre de rue projeté
 - Crochet
 - Lot
 - Bail
 - Lien Piétonnier
 - Fleche matrice
 - UniteEvaluation